

**Action :** Plantation /arborisation des espaces verts communaux

**Enjeu :** Organiser le développement raisonné de la commune, en tenant compte de son écrin naturel et paysager et de son patrimoine architectural

**Objectif :** Maintenir les coupures à l'urbanisation actuelle et les espaces naturels à biodiversité ordinaire

**Etat de l'action :** en projet      **x en cours**

---

**Contexte, description de l'action et résultats attendus**

Les espaces verts communaux (en dehors de la forêt communale) représentent 50 ha répartis en 46 parcelles imbriquées entre les villages et au cœur des lotissements. Ces « petits bouts de forêt » représentent des ruptures d'urbanisation qui participent largement au maintien du caractère « villages sous forêt » que revendique notre commune. Il en est de même pour les espaces de bordures routières qui contribuent à entretenir une continuité visuelle avec la forêt.

Aussi, la place de l'Arbre dans l'espace communal est considérée par la Municipalité comme primordiale. Aussi, un ensemble de mesures exemplaires est mis en œuvre afin d'assurer sa protection et son développement harmonieux au sein des espaces publics. En particulier :

- la prise en compte du végétal très en amont dans chaque projet communal et la protection des arbres pendant la phase travaux
- le maintien et la plantation d'espèces patrimoniales : le pin, le chêne et l'arbousier
- un programme de plantation de 3000 arbres/arbustes par an sur les espaces verts

---

**Moyens**

Clause systématique « protection des arbres en place » à chaque devis d'entreprise signé par la commune

25 000 € d'achat de plant par an pour les espaces verts

Communication aux habitants

---

**Indicateurs d'évaluation**

Nombre d'arbre et d'arbuste plantés par an /prévision

**Pilotage de l'action**

**Direction** : M. Le Maire

**Services** : Service des Espaces verts

**Elu(s) référent(s)** : Commission Environnement

**Intégration des finalités du Développement durable**

*(1) =intégration faible, (4)=intégration forte*

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **4**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **4**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **3**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables **3**

**Actions réalisées**

	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre arbres plantés	2000	3200	3850	3000	3000

**Pour aller plus loin, suite à donner**

Tenant compte de l'effort de plantation réalisé sur les 5 dernières années, il semble opportun d'orienter les plantations sur des secteurs à restaurer.